

## ABONNEMENT

Un an... 13 fr.  
Six mois... 9 »  
Trois mois... 4 50

# L'ÉCHO SAUMUROIS

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... » 20  
Réclames, — .. » 30  
Faits divers, — .. » 75

Journal Politique, Littéraire, d'Intérêt local, d'Annonces Judiciaires et d'Avis Divers  
PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

L'Agence Havas, 34, rue Notre-Dame-des-Victoires, et 8, place de la Bourse, est seule chargée à Paris de recevoir les annonces pour le journal.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
Un trimestre commencé sera dû.

BUREAUX : 4. PLACE DU MARCHÉ-NOIR, SAUMUR

Les abonnements et les insertions doivent être payés d'avance.

SAUMUR, 22 NOVEMBRE

## Politique de grand chemin

On posait, récemment, la question suivante aux députés socialistes, à propos de leur adresse aux socialistes belges : « Vous qui ne parlez ici que de paix, de légalité, répudiez-vous ou acceptez-vous l'emploi de la force pour trancher la question sociale? »

La *Petite République* a répondu en ces termes : « Nous ne songeons à renier ni Marx ni nos « utopistes » nationaux, et, plus que jamais, nous demeurons leurs exécuteurs testamentaires. Exécuteurs pacifiques ou révolutionnaires? Cela dépendra des temps et beaucoup aussi de la bonne volonté des actuels privilégiés. »

Nous voici donc fixés. Si la société y met de la complaisance, on se contentera des moyens pacifiques et légaux. Si elle a le mauvais goût de regimber, on emploiera les autres.

M. Jules Guesde avait déjà écrit, d'ailleurs, que l'essentiel était de se rapprocher du but et qu'il fallait surtout condamner les procédés anarchistes *parce qu'ils semblaient plutôt, à l'heure présente, prématurés et même nuisibles.*

Autres « temps », autres méthodes. Tout dépendra, dorénavant, de l'attitude des « bourgeois ». C'est ainsi que jadis, sur les grandes routes, il ne tenait qu'aux détresseurs d'épargner aux détresseurs l'ennui du sang répandu. Avec un peu de « bonne volonté », avec un peu de flexibilité dans le pouce, en ouvrant le fermoir de leur bourse, ils pouvaient tirer leur peau de l'aventure. Que la société se rassure donc ! Il y a toujours façon de s'entendre en aimable compagnie. Notre sort est entre nos mains, du moment où l'on nous offre le choix : « La bourse ou la vie! »

## FRATERNITÉ GUESDISTE

Il y avait, à Roubaix, un brave homme qui exerçait péniblement une profession aussi peu honorable qu'inlucrative : il était gérant d'un journal guesdiste, et comme tel, il subissait les condamnations encourues par des patrons très roublards et encore plus capons.

Ce pauvre diable, nommé Denys, avait femme et enfant. Pendant qu'il était en prison et y mangeait de la boule de son (M. Guesde, alors, déjeunait chez Durand, place de la Madeleine : 45 francs par tête), son enfant tomba malade... Un camarade se rendit auprès d'une des sommités du parti guesdiste et lui demanda cinquante centimes pour le petit, auquel il fallait certain médicament.

L'aimable guesdiste, qui avait sans doute pris son repas confortablement chez le Durand de Roubaix, répondit narquoisement en patois :

« Si Denys est dans la misère, y n'a qu'à l'y laïchi; ch' n'est rin de m'faute; y n'a qu'à s'in tirer li même. »

L'enfant de Denys, en conséquence, se passa de médicaments et le père, du fond de sa prison, apprit qu'il devait cette aggravation du mal à l'absence de cœur des gens dont il exploitait les féroces avarices. Il termina son temps, et, à sa libération, il renonça au socialisme collectiviste, guesdiste, marxiste,

etc. Il avait reconnu que les « frères » qui ont le grand mot de solidarité dans la bouche en public, sont, dans la vie privée et lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir, rien moins que compatissants et secourables...

Ah oui ! « Le peuple, le peuple souverain ! » On en a plein le bec, on en babe, quand on mendie à plat ventre son vote. Le lendemain du scrutin, quand les Guesdo-fumistes tiennent enfin l'assiette beurrée devant laquelle ils « chrlent » depuis des années, ils la « lichen » tout seuls et donnent à leurs gogos le... l'envers sec de l'assiette à sucer.

Je ne regrette qu'une chose, tant ces victimes imberbes m'inspirent d'horreur — c'est que Guesde ne leur fasse pas embrasser autre chose.

## Circulaire du Ministre de l'Instruction publique

Le ministre de l'Instruction publique et des beaux-arts vient d'adresser aux recteurs la circulaire suivante :

« Monsieur le recteur, j'ai soumis à la section permanente du conseil supérieur de l'Instruction publique la question de savoir s'il y avait lieu d'ouvrir en avril prochain une dernière session pour le baccalauréat de l'enseignement secondaire spécial.

« La section a répondu affirmativement, mais à condition que cette session d'examens serait exclusivement réservée aux candidats s'étant présentés auxdits baccalauréats, soit à la session de novembre courant, soit à une session antérieure.

« J'ai l'honneur de vous informer qu'un projet de décret sera soumis, à cet effet, au conseil supérieur de l'Instruction publique lors de sa prochaine session.

» Recevez, etc. »

## Chambre des Députés

Suite de l'interpellation Guesde  
20 novembre, séance de nuit

M. Vaillant inaugure la séance à 9 heures 1/4 en présence de douze députés et demi, et il s'applique de son mieux, sans entrer au cœur de la question pharmaceutique soulevée par M. Guesde, à justifier l'attitude « correcte » des socialistes qui ont le mandat de combattre l'ordre social actuel. Les socialistes veulent la paix internationale et l'égalité universelle.

Enfin, M. Goblet monte à la tribune. On croirait que c'est pour lui que la Chambre a décidé cette séance extraordinaire. Il déclare que, « en toute occasion, ses amis et lui se sont prononcés contre la doctrine collectiviste. Ils n'ont, à ce sujet, aucune nouvelle déclaration à faire. S'il repousse la théorie collectiviste, ce n'est pas que cette théorie l'effraye, mais uniquement parce qu'elle est une chimère. L'argumentation de M. Guesde porte à faux.

« Il a dit que l'actionnaire de la compagnie du chemin de fer n'a pas travaillé à poser les rails; c'est vrai. Mais il a travaillé ailleurs. Le maçon qui a fait des économies et qui a acheté une action n'a pas, lui non plus, travaillé au chemin de fer, mais il a travaillé ailleurs. Le remède au mal signalé se trouve dans l'association. Il faut amener les travailleurs à l'association par la participation aux bénéfices.

» M. Guesde a rêvé une humanité qui n'est

guère possible. Jamais on ne fera accepter au citoyen français qu'il sera dépouillé de sa propriété, qu'il ne puisse acheter sa maison, le champ d'à côté et les léguer à ses enfants. »

Et voilà M. Bourgeois qui, d'une façon inattendue, nous apporte, sous les revers de son gilet, la défunte concentration républicaine dont il fut en même temps l'un des apôtres et l'une des victimes.

« On a parlé d'alliances — dit M. Bourgeois. — Il n'y a pas eu d'alliances au sens du mot, mais des rencontres de votes. Chacun, préoccupé d'un danger particulier, a cherché des appuis en dehors du parti républicain; mais ce n'est pas dans ces rencontres qu'on peut trouver une majorité durable.

« Que le parti républicain se souvienne du double péril devant lequel il se trouve et qu'il le combatte des deux côtés. C'est, dira-t-on, la vieille concentration républicaine.

« Les républicains peuvent se grouper parce que ce qui les réunit est tout et ce qui les sépare n'est rien. L'Union des républicains entre eux est féconde. L'union des républicains avec la droite ne peut aboutir qu'à l'affaiblissement de la République. »

M. Bouge apparaît pour déposer l'ordre du jour suivant :

« La Chambre, réprochant les doctrines collectivistes et confiante dans le gouvernement pour leur opposer une politique de réformes sociales résolument progressives, passe à l'ordre du jour. »

La priorité, sur les six ordres du jour présentés, est accordée par 317 voix contre 224 à l'ordre du jour de M. Bouge et cet ordre du jour est finalement adopté par 333 voix contre 177.

A minuit et demi on lève enfin la séance.

Et dire qu'il a fallu dix heures de salivation, de coqs à l'âne, de pataqués, de fautes de français, de pitreries parlementaires, de verbiage pionsque et d'ennui convulsif pour entendre les insolentes et furieuses insanités de M. Guesde et pour accoucher d'une semblable La Palissade !!!

Jules Guesde à Charenton ! Les autres à ?????

## Les Funérailles d'Alexandre III

A SAINT-PETERSBOURG

Les troupes, composées des régiments de la garde, des cosaques, des grenadiers de la cour, du corps des pages des écoles militaires, se sont échelonnées sur la perspective Newsky et sur le quai du palais Anitchkoff jusqu'à l'église des Saints-Pierre-et-Paul. Elles sont commandées par le général Rebindier, assisté du général Bobrikoff, chef d'état-major.

Les cloches de toutes les églises sonnent le glas. De la forteresse des Saints-Pierre-et-Paul, des coups de canon se font entendre de minute en minute.

A dix heures, les voitures de deuil sortent du palais Anitchkoff; dans la première se trouve l'empereur Nicolas et le roi Georges de Grèce; dans la seconde, l'impératrice douairière et le roi Christian de Danemark; dans la troisième, la grande-duchesse Alexandra Fedorovna, fiancée du Tsar, et le grand-duc régnant de Hesse-Darmstadt, son frère; dans les autres voitures, les grandes-duchesses de Russie.

Des voitures de la cour attendaient quai Gagarine, à l'ambassade française, le général de Boisdelle, chef de la mission extraordinaire française, et l'amiral Gervais pour les mener à l'église.

Le métropolitain Palladus, assisté des membres du Saint-Synode, se tenait à la porte de l'église avec la croix et l'eau bénite.

Après la bénédiction d'usage, le cortège est entré dans l'intérieur de l'église.

La famille impériale, les souverains et les princes prennent place à gauche du catafalque.

Le corps diplomatique, les représentants des souverains et des gouvernements étrangers, les députations prennent place à droite.

Après l'absoute, le clergé a entonné les litanies funèbres.

Les officiers qui montaient la garde auprès du catafalque, se retirent, faisant place au clergé qui entoure le cercueil. Les assistants reçoivent des cierges allumés.

Le métropolitain place sur la tête de l'Empereur mort un riche bandeau de soie, orné des Saintes Images, suivant la coutume russe, et lui met entre les mains un document contenant des indulgences.

L'Empereur, s'étant approché du catafalque, a baisé la main de son père; il a été suivi et imité par l'Impératrice douairière et tous les membres de la famille impériale. Les princes et représentants des Etats étrangers, les ministres et les hauts fonctionnaires ont à leur tour défilé devant le catafalque, salué une dernière fois la dépouille mortelle et baisé l'icône placée sur la poitrine de l'auguste défunt.

Puis l'Empereur place le manteau impérial dans le cercueil. Huit généraux apportent le couvercle. Le couvercle est scellé.

Le cercueil est enlevé par l'Empereur, les membres de la famille impériale, les princes étrangers, les ministres de la cour, les aides de camp, les généraux et les hauts fonctionnaires de la cour.

Le funèbre cortège, précédé du métropolitain et de son clergé, se dirige lentement vers le tombeau. La tombe du Tsar Alexandre III est placée à côté de celle de son père et de sa mère.

Le cercueil est placé sur les cordes en soie noire entremêlée d'argent tendues au-dessus de la tombe.

Pendant le transfert du cercueil, le canon de la forteresse tonne à intervalles réguliers comme un glas.

Les prières suprêmes sont dites devant la tombe. A ce moment, l'impératrice ne peut plus résister à sa douleur, et fond en larmes.

Quand tout est fini, les grenadiers du palais et des sergents majors de tous les régiments dont Alexandre III était le chef descendent le cercueil dans la tombe.

L'Empereur, l'Impératrice, la famille impériale, les rois, les princes, se retirent, suivis des grands dignitaires.

A ce moment, les nombreux assistants qui restent dans l'église se précipitent vers la tombe, dont les parois sont tapissées de fleurs. Chacun en demande une, afin de la garder en souvenir du Tsar Alexandre. On les distribue à la foule. Tous ceux qui peuvent approcher jettent une pelletée de terre sur la tombe.



# INFORMATIONS

## M. Dupuy influencé

M. Dupuy, indisposé, n'a pu se lever hier matin.

Le président du conseil serait atteint d'une forte attaque d'influenza.

## Le groupe agricole

Le groupe agricole a entendu une communication de son président, M. Fourgeirol, sur la nécessité de provoquer une réunion internationale tendant au rétablissement du bimétallisme. Cette solution sera prochainement soumise à l'approbation du groupe tout entier.

## Les pensions de retraites

La Commission relative à l'allocation d'une pension de retraite aux anciens militaires a adopté les conclusions du rapport de M. Brinard qui fixe à 200 francs la pension de retraite à allouer aux militaires ayant accompli 14 années de service.

## L'expédition de Madagascar

Le gouvernement a fait aviser les principales compagnies maritimes de Marseille d'avoir à apprêter chacune trois grands steamers, pour le transport à Madagascar de 15.000 hommes de troupes avec les vivres et le matériel en conséquence.

## Vol de 25.000 francs

Un pli chargé, adressé lundi soir par la recette d'Ambert au trésorier-payeur et devant contenir 25.000 francs, est arrivé hier matin à destination; mais il ne contenait plus la somme.

La justice a été informée, mais l'enquête est encore sans résultat.

## Suicide d'un sergent-major

Le sergent-major Benoit, du 47<sup>e</sup> de ligne en garnison à Saint-Malo, s'est, à la caserne de Rocabay, tiré trois coups de revolver dans la tête. Son état est grave, mais on ne désespère pas de le sauver.

Au premier moment on a pu penser à quelque irrégularité dans la comptabilité de ce militaire, mais il n'en est rien.

## Mutinerie à l'Ecole des arts et métiers de Châlons

Un commencement de mutinerie a éclaté mardi à l'Ecole des arts et métiers de Châlons.

Les anciens ayant l'habitude de donner, tous les ans, une fête au cours de laquelle les nouveaux sont reçus, avaient demandé l'autorisation de décorer la salle où la fête devait avoir lieu. L'autorisation ne leur ayant pas été accordée, en raison des brimades infligées en ces derniers temps aux élèves de première année, les élèves de troisième année ont refusé de se rendre à l'atelier.

Le directeur ayant fait appel à l'intervention du préfet, celui-ci s'est rendu à l'Ecole et a déterminé 60 élèves à reprendre le travail.

## Mort du jockey Lightfoot

On mande de Bordeaux que Lightfoot, le second jockey tombé dimanche aux courses de Bouscat, est mort lundi.

La Société des Steeple-Chases ouvre une souscription en faveur des veuves et des enfants des victimes.

## Épouvantable accident de chemin de fer

Un épouvantable accident a eu lieu avant-hier matin entre la halte de Saint-Actoïne et celle de Ganriagnet sur la ligne de l'Etat. Trois ouvriers se rendaient à leur travail et marchaient en dehors de la voie. Ils aperçurent devant eux le train de Paris, qui arrivait à toute vitesse et se garèrent en se jetant sur la voie opposée.

A ce moment, passait à une allure vertigineuse l'express de l'Etat, qui part de Bordeaux à sept heures trente-cinq et croise en cet endroit le train de Paris. Le mécanicien eut à peine le temps d'arrêter les freins, la machine lancée au maximum de vitesse passa sur le corps des trois malheureux ouvriers. On les a retrouvés, les membres effroyablement hachés; tous les trois avaient été tués sur le coup.

## Suicide d'un trompette

Dans la nuit du 15 au 16, à Versailles, un trompette du 41<sup>e</sup> d'artillerie, du nom de Raoul Dupont, s'étant échappé de la cellule où il avait été enfermé pour vol, se réfugia chez sa maîtresse. Au moment où l'on venait pour l'arrêter, il s'échappait de nouveau par les toits, où des agents le poursuivirent pendant plus de 500 mètres, mais sans l'atteindre. Depuis, toutes les recherches avaient été infructueuses.

Avant hier, dans la soirée, on a retrouvé au Chesnay, rue de Versailles, Dupont et sa maîtresse asphyxiés par un réchaud de charbon qu'ils avaient allumé dans leur chambre.

## Déception d'un gendarme

Les journaux de Nancy racontent une plaisante méprise de la part du gendarme de service à la station de Cour-Guyon. Sur la plainte d'une dame qui ne trouvait pas son porte-monnaie, il a mis en état d'arrestation, au sortir du buffet, un conseiller à la cour se rendant au chef-lieu d'un département voisin pour présider les assises. L'incident s'est terminé par un éclat de rire, lorsque le gendarme a eu sous les yeux la commission dont l'honorable magistrat était porteur.

## Rixe électorale en Bavière entre catholiques et protestants

Une vraie bataille a eu lieu à propos des élections municipales, dans la commune de Hasslach, en Bavière, entre protestants et catholiques.

Les paysans des deux camps étaient armés de fusils; les catholiques, en signe de ralliement, ont fait sonner le tacsin.

Une fusillade très vive s'est engagée et une

lutte acharnée a eu lieu dans les rues. Les protestants, en minorité, ont été refoulés. Le combat a duré jusqu'à onze heures du soir; à ce moment un fort détachement de troupes est arrivé et a rétabli l'ordre.

Il y a de nombreux blessés et même quelques morts.

## CAUSERIE FINANCIÈRE

L'élévation continue des cours des grandes valeurs est un phénomène économique qui ne devrait avoir que des conséquences heureuses. Il oblige d'abord le capitaliste à ne plus rester oisif et à fournir sa part à la somme de travail national; il pousse en même temps à la création et au développement d'entreprises de toute sorte destinées à procurer un revenu supérieur à celui que donnent les placements chers. Malheureusement la distribution en France des capitaux ne se prête pas facilement à la création des affaires nouvelles; la raison en est facile à trouver. Elle réside tout entière dans la colossale agglomération de capitaux dans les banques parisiennes qui ont en réalité aspiré toute l'énergie financière de la France. Il en résulte que les affaires nouvelles en province trouvent très difficilement à se mettre en contact avec l'argent qui peut les féconder.

Combien il reste peu aujourd'hui de ces vieilles et honnêtes banques locales qui connaissaient les besoins de leur région et qui fournissaient aux entreprises du pays le nerf nécessaire à leur éclosion et à leur développement. On peut affirmer aujourd'hui qu'en province l'équilibre entre l'argent et les affaires est rompu, et c'est là un grand malheur puisqu'il réduit à l'inactivité et à l'impuissance les énergies locales.

Il y a cependant, en province, une foule d'hommes laborieux et intelligents dont la pensée a mûri tel ou tel projet, telle ou telle entreprise commerciale, industrielle ou agricole, dont l'esprit s'est arrêté sur quelque découverte scientifique pouvant honorer leurs auteurs et leur donner un juste profit; mais encore faut-il que ces hommes parviennent à marier leur projet avec le capital nécessaire.

C'est alors que notre intervention personnelle peut leur être utile. Par notre profession même, notre contact avec les hommes d'argent est quotidien et nous avons pu déjà servir de trait d'union pour la constitution d'affaires qui, sans nous, n'auraient pris en l'occasion d'éclaire; et aujourd'hui, plus la hausse des grandes valeurs va s'accroissant, plus il nous sera possible de fournir aux hommes laborieux, épris d'une idée pratique, les capitaux qui leur seront nécessaires.

Nos lecteurs trouveront donc en nous la plus extrême diligence à étudier les affaires qu'ils soumettront à notre examen et à leur donner la suite financière dont elles nous paraîtront dignes.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme, Paris.

Notre Bulletin Financier ne nous est pas parvenu aujourd'hui.

## Bibliographie

La grande édition nationale de LA FRANCE ILLUSTRÉE, par Malte-Brun, est une œuvre hors ligne, que son exceptionnelle valeur recommande à tous, comme le plus magistral monument patriotique. — Il n'est aucun

tableau de notre pays, de nos possessions extérieures qui soit aussi complet, aussi saisissant, aussi vivant, où s'harmonisent avec autant de charme le coloris et l'attrait des descriptions pittoresques, le puissant intérêt des anecdotes, des épisodes et des récits historiques, l'infinie variété des détails sur les branches innombrables de l'activité humaine. LA FRANCE ILLUSTRÉE s'appuie sur des données statistiques d'une rigoureuse exactitude, d'une instructive actualité, les seules qu'il soit facile de lire et de consulter, tant la disposition en est ingénieuse. Tiré avec le plus grand soin par l'imprimerie Quantin, elle est accompagnée de superbes et nombreuses illustrations de Clerget, de cartes et de plans en couleurs, d'une admirable clarté, dressés et gravés spécialement par Erhard. Malgré toutes ces richesses, qui font de LA FRANCE ILLUSTRÉE un ouvrage luxueux, les éditeurs Jules Rouff et Cie la mettent à la portée de tous par son prix et par son mode de publication; ils en font paraître chaque semaine un fascicule qui ne coûte que 90 centimes, et qui contient 48 pages de texte et de gravures, grand format in-octavo, avec cartes et plans en couleurs.

## CHRONIQUE LOCALE

### ET RÉGIONALE

Bulletin Météorologique du 22 Novembre

Observations de M. DAVY, opticien, place de la Bilange, 25, Saumur.

	Baromètre	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h.		au-dessus 6°
Ce matin, à 8 h.		au-dessus 7°
Midi,	769 m/m	au-dessus 8°
Hausse,	2 m/m	
Baisse,	2 m/m	
Température minima de la nuit		au-dessus 6°

## VOTES DE NOS DÉPUTÉS

Séance du 20 novembre

Scrutin sur l'ordre du jour Bouge, ainsi conçu:

« La Chambre, réprochant les doctrines collectivistes et confiante dans le gouvernement pour leur opposer une politique de réformes sociales résolument progressives, passe à l'ordre du jour. »

Pour l'adoption, 325; contre, 168.

Tous les députés de Maine-et-Loire ont voté pour.

## SAINT-LAMBERT-DES-LEVÉES

### Le suicide de la Croix-Bidault

Hier matin, vers 8 heures, le sieur Laviolle, charretier à la Croix-Verte, passant devant la Croix-Bidault, érigée sur la route de Saint-Lambert-des-Lévées à Saint-Martin-le-la-Place, aperçut, étendu au pied de la croix, un homme qu'il crut ivre. Néanmoins, il s'arrêta, entendant râler cet homme, et vit que la tête baignait dans le sang. Il appela un passant et des voisins à l'aide, et le garde-champêtre vint prévenir la gendarmerie de Saumur qui s'em-

# L'ALCYONE

Par Pierre Maël

XVI

Cinq jours durant, Hira se fit la gardienne attentive, infatigable des blessés.

On avait atteint Toulon. Plusieurs officiers supérieurs et le directeur du service de santé vinrent visiter l'« Alcyone ». Ils remercièrent chaleureusement M. Raimbault, Kerdistel et Mauduit. L'état satisfaisant des deux matelots permit leur transport immédiat à l'hôpital maritime. Quant à Borsand, encore très faible, l'avis des médecins réunis fut qu'il fallait lui éviter tout transbordement. D'ailleurs, le major général de la flotte, qui vint le voir dans sa chambre, lui dit en le quittant :

— Je vous sais en trop bonnes mains pour vouloir vous en retirer. Monsieur et mademoiselle Raimbault me demandent la faveur de vous emmener, dès que vous serez transportable, dans la villa du Trayas. Puis-je accorder cette autorisation?

— Oh! oui! amiral!... — répondit Philippe dont les yeux brillaient en serrant avec reconnaissance la main de son chef.

En quittant le yacht, Le Guyen et son compagnon avaient les larmes aux yeux.

— Ah! mademoiselle Hira! mademoiselle Hira! — répondit le quartier-maître.

« Que je ne voudrais pas mieux comme ça d'embarquer un dix-huitième projectile pour rester à votre bord toute ma vie!

— Hé bien! Le Guyen, quand vous prendrez votre retraite, — ce qui sera bientôt, je crois, — si le créar vous en dit, il y aura une place pour vous sur l'« Alcyone ».

L'autre avait pris le pan de la jupe et la baisait avec ferveur.

— Vous êtes un ange du bon Dieu, Mademoiselle! — murmura-t-il, — oh! oui, bien sûr!

Le Guyen avait multiplié les manifestations de sa gratitude. Il avait voulu embrasser tous les « camarades » du yacht. Au moment du départ, Hira vit ses yeux un peu inquiets.

— Vous cherchez quelque chose, mon ami?

— Oui, mademoiselle? Où donc qu'est le chien?

La jeune fille se prit à rire. De sa voix fraîche elle appela : Dhole! Dhole! ici.

Et Dhole accourut en trois bonds. Il alla, les yeux humides, la queue frémissante, allonger son museau sur les couvertures de Le Guyen.

— Bon chien! bon bête! fit le quartier-maître en l'entourant de ses bras.

« Je m'en serais voulu à mort de filer le corps mort sans l'embrasser.

Et pendant un moment l'homme et l'animal se prodiguèrent de touchantes caresses.

Lorsque les deux civières s'engagèrent dans la carserie, par la porte entrouverte, les deux matelots aperçurent Borsand, qu'on avait un instant soulevé de sa couche.

— Au revoir, capitaine! — cria le vieux marin. — Guérissez vite et soyez heureux. Je m'entends.

Philippe répondit par un signe amical de la main. Il s'informa de l'état de ses deux compagnons. Le docteur Mauduit l'assura de leur prompt rétablissement.

« Dans trois semaines au plus tard, tous les trois seront sur pied. »

Et alors, il se lit sur l'« Alcyone » un grand calme. Le yacht avait tenu son généreux engagement. Comme l'amiral demandait à M. Raimbault la permission de le signaler au ministre

en vue d'une récompense honorifique, le vieillard, avec un sourire un peu triste qui lui était habituel, répondit :

— Non, amiral! nous n'avons fait que notre devoir!

Pour Hira, toute cette reconnaissance des obligés, ces manifestations de sympathie sincère, de dévouement véritable, avaient été le point de départ de sentiments tout nouveaux, la veille encore inconnus. Ces quelques jours avaient plus fait pour éveiller en elle la femme que n'eussent pu le faire des années entières de courses solitaires à travers le monde des merveilles.

Elle ne pouvait plus se dissimuler qu'elle aimait Philippe. Mais la nature même de cet amour ne lui était pas bien connue encore. Elle ignorait les incertitudes et les doutes; elle ne prévoyait pas la jalousie. Mais elle l'aimait; de cela elle était bien sûre maintenant.

Le jour vint où l'arrêt des hommes de science permit le transport du blessé au Trayas. L'« Alcyone » avait déjà quitté Toulon et se balançait au pied de l'Estrel. La chaleur excessive du mois d'août fit choisir la nuit pour ce débarquement difficile.

On tint donc huit porteurs qui devaient se



pressa d'aviser M. le Procureur de la République.

M. le juge d'instruction Denangeat se transféra sur le lieu de l'événement, accompagné de la gendarmerie et de M. le docteur Seigneur, qui constata que cet homme, auquel on ne put arracher une parole et dont l'identité n'est pas encore éclaircie, s'était tiré plusieurs coups de revolver dans la bouche.

M. le juge d'instruction fit transférer le noyade à l'hospice de Saumur où il est mort cette nuit, vers minuit, sans avoir repris connaissance.

Voici le signalement de l'inconnu qu'on croit un cultivateur habitant une commune voisine :

Trente ans environ, taille d'à peu près 1<sup>m</sup>72, casquette noire, blouse bleue neuve à poches sur l'estomac, pantalon jaunâtre en étoffe légère, caleçon en tricot de coton rosé pointillé de blanc, gilet de tricot marron, autre gilet en drap gris sous ce tricot, chemise blanche fraîchement repassée et à col droit, chaussettes de coton cachu, bottines à élastiques et munies de grosses semelles ferrées.

A côté du corps, on a relevé un « baluchon » formé d'un foulard de coton et contenant une paire d'espadrilles tressées à carreaux verts et noirs, une paire de chaussettes en laine beige tricotée à la main, six mouchoirs propres — de couleur et à gros carreaux — marqués B. C.

Il tenait à la main un petit revolver du calibre sept, tout neuf, à six coups, dont chacun des canons contenait un culot de cartouche. On trouvait, dans sa poche, 49 cartouches, un couteau à plusieurs lames dont se servent habituellement les charretiers, un porte-monnaie contenant un sou et une paire de boutons de chemise dits « tibis ».

Une demi-heure avant son suicide, cet homme était entré dans une auberge de Saint-Lambert, et avait demandé un petit verre, en prévenant qu'il n'avait pas d'argent et offrant de céder, pour payer la goutte, ses espadrilles ou ses mouchoirs. L'aubergiste n'acceptant pas ce troc, l'inconnu s'en alla.

On suppose que le malheureux a quitté son domicile proche de Saint-Lambert ou de Saint-Martin, à la suite de quelque discussion ou chagrin de famille, et qu'il s'était peut-être enivré pour avoir le courage de se tuer.

#### LES ULMES Vol d'une bache

Dans la nuit du 15 novembre, un voleur inconnu a soustrait, au préjudice de M. Gasnault, entrepreneur de battages aux Ulmes, la bache recouvrant une batteuse remise sous un hangar, derrière la maison d'habitation de M. Gasnault.

Cette bache, estimée 80 fr., de couleur verte, en bon état malgré plusieurs larges taches d'huile, porte la marque suivante : *Mertin et C<sup>e</sup>, à Vierzon (Cher)*.

relayer à tour de rôle. Le premier contact de l'air sur les neufs du jeune homme déterminant une syncope, fort heureusement sans gravité. D'ailleurs, le trajet s'effectua sans incidents. On atteignit la villa avant l'aube, et l'on put installer Borsnd dans la chambre qu'il avait occupée trois mois plus tôt, prenant vue sur les montagnes et la mer.

Philippe passa là quelques jours de véritable enchantement. Lorsque la vie exténuée reprend ses droits, elle rentre dans l'organisme humain avec un cortège d'étranges voluptés, de ces bonheurs indéfinis, vagues, que l'on voudrait prolonger éternellement, parce qu'ils ne traînent aucune lassitude, aucun dégoût à leur suite. La cicatrisation de la plaie s'opérait rapidement ; elle ne laissait plus au convalescent qu'une sensation confuse, elle-même sans caractère précis. Une sorte de somnolence bienfaisante enveloppait les facultés de l'officier. Il se sentait revivre sans efforts, à mesure que les rayons du jour pénétraient plus ardents dans l'interstice des jalousies retombées. Le matin et le soir, la brise du large lui portait de balsamiques senteurs mêlées aux parfums des fleurs dont la côte était tapissée. Et quand Hira entra dans sa chambre, c'était comme

#### Ephémérides

22 novembre 1788. — Le froid a commencé le 22 novembre et n'a cessé que le 14 janvier 1789. Plus des deux tiers des noyers ont été gelés. Les vignes ont aussi gelé, dans des endroits moitié, et dans d'autres un grand tiers. La police a fixé le prix du vin à 2 sols 6 deniers. Dans l'année 1789 il y a eu considérablement de cidre qui a remplacé le vin.

#### Ouvrages du vaccin contre le croup

##### Nouvelles souscriptions

M. Demartial, procureur général... 20 fr.  
MM. Chanlouineau, Mondain, Yollet et C<sup>ie</sup>... 100 »  
M. Peignaux, lieutenant-colonel d'infanterie de marine en retraite... 20 »  
M. Jousseume, président du tribunal civil d'Angers... 20 »  
M. Bineau, conseiller général... 40 »  
M. Sarin Laroche... 20 »

Dans sa séance de samedi soir, le Conseil municipal de Châtelleraut a voté 200 fr. pour venir en aide au docteur Roux dans sa découverte du sérum antidiphthérique.

#### Nécrologie

On annonce la mort de M. Chatelin, ancien député de Maine-et-Loire à l'Assemblée Nationale, décédé à Paris à l'âge de 80 ans. M. Chatelin était négociant quand il fut élu, en 1871, à Angers, où son nom était estimé de tous et sympathique à tous.

M. Chatelin faisait partie du Conseil municipal de la ville d'Angers. Il était aussi membre du conseil d'administration du *Journal de Maine-et-Loire*.

#### « L'Écho de l'Ouest à Paris »

On annonce l'apparition, pour le 25 novembre prochain, de *L'Écho de l'Ouest à Paris*, journal hebdomadaire, organe spécial des intérêts des départements d'Indre-et-Loire, Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et Vendée à Paris.

*L'Écho de l'Ouest à Paris* se propose de donner, chaque semaine, le résumé le plus complet des événements quotidiens de la Touraine, de l'Anjou et du Poitou ; de nouer des relations amicales entre tous les Parisiens originaires de l'Ouest, et d'être le trait d'union entre ces derniers et leurs compatriotes restés attachés à leurs provinces natales.

*L'Écho de l'Ouest à Paris* publiera des articles des députés de la région, à quelque nuance politique qu'ils appartiennent, et contiendra des biographies des personnalités de l'Ouest.

*L'Écho de l'Ouest à Paris* ne fait pas de politique ; ses bureaux sont fixés 142, boulevard du Montparnasse, à Paris, et le prix de l'abonnement annuel est de six francs ; il accepte des correspondants-rédacteurs dans toutes les villes de la région.

#### TOURS

##### Tentative de meurtre. — Suicide du meurtrier

Un dentiste de Tours, M. Stanislas Wiesiolowski, qui, depuis quelque temps, paraissait atteint de la manie de la persécution, a cherché querelle mardi matin à sa femme de mé-

si une lumière plus belle, plus suave, eût tout à coup inondé les murs et vêtu tous les objets environnants. Alors, sans parler, tant il avait peur d'effaroucher le rêve, il contemplait l'apparition de son cadre. Parfois, il seignait de dormir, sachant bien qu'elle demeurerait plus longtemps auprès de lui.

Et puis, ce repas feint se traduisait en respect, et ce respect tout plein d'adorations n'était-il pas la meilleure marque de l'amour dont son cœur débordait ?

(A suivre.)

#### BOURSE DE PARIS

Du 21 Novembre 1894

3 0/0	104	90
3 0/0 amortissable	100	60
3 1/2	107	40

#### M. Léon FRESCO, Chirurgien-Dentiste,

N° 1, rue Beaurepaire, Saumur.

Consultations du 1<sup>er</sup> au 15 de chaque mois.

Nouvelle application du plombage Biyard aux dents les plus cariées, garantissant la mastication indéfiniment.

Prix : 3 francs, soins compris  
EXTRACTION DE DENTS GRATIS

nage et a tiré sur elle un coup de son fusil de chasse. Il l'a atteinte à la tête. La pauvre femme s'est sauvée en criant : « Au secours ! » et la police est arrivée en toute hâte.

Mais M. Wiesiolowski s'était enfermé dans sa chambre et, avec son pied, avait fait partir le deuxième coup du fusil, dont la charge lui est entrée dans le bas ventre. Lorsque les agents eurent enfoncé sa porte, il leur dit que la vie n'était plus tenable pour lui et qu'il avait voulu en finir avec ses persécuteurs.

Il a expiré vers onze heures un quart. La femme de ménage blessée est à l'hôpital. On ne sait si on pourra la sauver.

Nous lisons dans le *Journal d'Indre-et-Loire* paru hier soir à Tours :

« Ce matin, nous nous sommes rendu à l'Hospice général pour prendre des nouvelles de la victime du dentiste Wiesiolowski.

» La nuit avait été calme, l'état général de la malheureuse femme Chabot est assez satisfaisant. Toutefois, le docteur Thomas ne croit pas devoir se prononcer formellement encore, craignant toujours qu'il ne survienne des complications.

» Un détail assez curieux sur le dentiste assassin : Son véritable nom n'était pas Stanislas Wiesiolowski, mais bien Antoine Brykerynski. Sa mère s'était mariée deux fois et avait eu un fils de chaque mariage. Le nom que se donnait ici le dentiste est celui de son demi-frère, actuellement inspecteur d'une Maison de santé, à Posen (Pologne).

» Le frère du suicidé a été prévenu, dès hier, du drame terrible qui s'est déroulé. »

#### Au Marché de la Villette

La balle était bien garnie lundi, avec près de 4,290 bœufs. Les affaires ont été très difficiles et la vente mauvaise par suite de la mauvaise température ainsi que du mauvais débit aux abattoirs. Les prix ont fléchi de 15 à 20 fr. par tête.

Les bons choletais et parthenais valaient de 72 à 78 c., les vendéens ou bœufs gras de 68 à 74 c., le 1/2 kilo net.

Les vaches, aussi nombreuses qu'il y a huit jours, ont fléchi. Les bonnes génisses vendéennes obtenaient de 65 à 70 c. le 1/2 kilo net. Les taureaux se sont vendus assez facilement.

Voici le nombre de bestiaux amenés par les éleveurs de notre région :

Vienne : Bœufs, 14 ; vaches, 8. — Indre : Bœufs, 38 ; vaches, 9 ; taureaux, 3. — Indre-et-Loire : Taureaux, 3. — *Maine-et-Loire* : Bœufs, 300 ; vaches, 50 ; taureaux, 8.

En ce qui concerne les veaux, les offres étaient ordinaires, mais les affaires ont été très calmes par suite du mauvais débit et de la température humide.

Les arrivages de moutons étaient assez nombreux. Les affaires ont été difficiles, la vente mauvaise et les prix ont fléchi de 2 à 3 centimes par 1/2 kilo.

Baucoup de porcs pour un lundi. Les affaires ont été plus difficiles, la vente mauvaise et les prix ont fléchi de 1 à 2 c. par 1/2 viv.

On cotait les porcs du Maine-et-Loire et de l'Indre-et-Loire, 53 à 56 ; ceux de la Vienne et de l'Indre (127), de 53 à 56 c. le 1/2 kil. viv.

#### Aux personnes enrhumées

Un bon remède, par ces temps humides, pour les personnes enrhumées du cerveau : il suffit de prendre dans le creux de la main un peu d'eau-de-vie de grain et de l'aspirer violemment.

La vive brûlure qu'on éprouve d'abord disparaît bien vite en même temps que cesse la sécrétion des muqueuses.

Si les symptômes du rhume reparaissent, il faut renouveler les aspirations.

Au bout de trois aspirations la guérison est infaillible.

#### État Civil de Saumur

##### DÉCÈS

Le 15 novembre. — Anne Dugué, veuve Jean-Baptiste Rabineau, 58 ans, rue de Fontevault.

Le 22. — Jeanne-Louise Gallé, 8 mois 1/2, rue d'Orléans, 71.

#### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

HIVER 1894-1895

*Excursions aux stations thermales et hivernales des Pyrénées et du Golfe de Gascogne : Arcachon, Biarritz, Dax, Pau, Salies-de-Béarn. — Tarif spécial G. V. n° 106 (Orléans).*

Des billets d'aller et retour, avec réduction de 25 0/0 en 1<sup>re</sup> classe et de 20 0/0 en 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> classes sur les prix calculés au tarif général d'après l'itinéraire effectivement suivi, sont délivrés toute l'année, à toutes les stations du réseau de la Compagnie d'Orléans, pour les stations balnéaires et thermales ci-après du réseau du Midi : et notamment pour :

Arcachon, Biarritz, Dax, Guélers (halte) Hendaye, Pau, Saint-Jean-de-Luz, Salies-de-Béarn, etc.

Durée de validité : 25 jours, non compris les jours de départ et d'arrivée.

Tout billet d'aller et retour délivré au départ d'une gare située à 500 kilomètres au moins de la station thermale et balnéaire, donne droit, pour le porteur, à un arrêt en route à l'aller comme au retour. Toutefois, la durée de validité du billet ne sera pas augmentée du fait de ces arrêts.

La période de validité des billets d'aller et retour peut, sur la demande du voyageur, être prolongée deux fois de dix jours, moyennant le paiement aux Administrations, pour chaque fraction indivisible de 10 jours, d'un supplément de 10 0/0 du prix total du billet aller et retour.

AVIS. — La demande de ces billets doit être faite trois jours au moins avant le jour de départ.

Exigez de vos fournisseurs qu'il ne vous donnent que du **Tapioca Rils**.

A la caserne, le caporal de semaine fait réciter la théorie.

— Avec quoi entretient-on le poêle ?  
— Avec du bois, du coke et du charbon.  
— Imbécile ! vous ne savez donc pas que c'est avec modération.

Une fiancée, voyant un beau cadeau que lui faisait son futur, se mit à dire que le présent valait mieux que le futur.

Le monsieur, qui n'était pas parfait, répondit qu'il n'était qu'au conditionnel jusqu'alors, et que dorénavant il serait au passé ; il paraît qu'il regretait que sa fiancée ne fût à l'impératif.

#### AVIS

**UN MARCHAND D'OISEAUX** des Îles et du pays, Perroquets et Perruches, vient de s'installer à Saumur, 6, rue de l'Île-Neuve. Il en a toujours un beau choix et à de bonnes conditions. Fait l'échange et achète Serins à volonté. Furet dressé et muselière, 20 fr. franco.

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, leigues, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

Le Gérant, L. DELAUNAY.

## TISANE DUSSOLIN

Le meilleur tonique, dépuratif, antiglaireux et antibilieux connu est la Tisane Dussolin. C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. La Tisane Dussolin produit un effet Dépuratif, Laxatif ou Purgatif, suivant les doses, et guérit la Constipation en régularisant les fonctions.

Prix : 4<sup>fr</sup>50 la Bouteille. — Se trouve à Paris, chez DELEBEQUE, Pharm<sup>ie</sup>, 24, rue de Charonne, et toutes les bonnes Pharmacies de France.

Dépôt à Saumur, Pharmacie DESCHAMPS, 11, 13, 15, rue Saint-Jean.



# ÉPICERIE CENTRALE

P. ANDRIEUX, 28 et 30, Rue S-Jean, Saumur.  
Maison de confiance la plus importante de la région vendant à droits réduits. — Entrepôt direct  
Produits Alimentaires Félix POTIN.

Arrivage tous les Vendredis et Samedis ESCARGOTS de Bourgogne tout préparés, 80 c. la douz.

Etude de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Cendrière.

## VENTE

Aux enchères publiques

Le SAMEDI 21 novembre 1894, à midi, au Palais de Justice à Saumur.

1<sup>o</sup> D'une MAISON, sise à Saumur, quartier du Chardonnet, derrière les écuries, et ses dépendances;

2<sup>o</sup> D'une autre MAISON et dépendances, au même lieu.  
Revenu annuel, 650 fr.

MISE A PRIX : 4.500 fr.

3<sup>o</sup> D'une grande MAISON et dépendances, au même lieu.  
Revenu annuel, 900 fr.

MISE A PRIX : 3.000 fr.

4<sup>o</sup> De deux corps de BÂTIMENTS, au même lieu.  
Revenu annuel, 1.700 fr.

MISE A PRIX : 8.000 fr.

5<sup>o</sup> Une MAISON, dite Maison de la Reine de Sicile, et dépendances, sise quartier des Ponts.  
Revenu annuel, 650 fr.

MISE A PRIX : 3.000 fr.

6<sup>o</sup> Et de dix parcelles de TERRE et VIGNE, situées communes de Saumur, Districte et Saint-Hilaire-Saint-Florent (Maine-et-Loire).  
Les maisons et parcelles de terrains ci-dessus, sur une mise à prix totale de 24.475 fr.

S'adresser, pour renseignements, à M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière.

Etudes de M<sup>e</sup> G. BARON, avoué-licencié à Saumur, rue Dupetit-Thouars, n<sup>o</sup> 13, successeur de M<sup>e</sup> Louis ALBERT, Et de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers.

## VENTE

SUR LICITATION

ENTRE MAJEURS ET MINEURS D'UNE

Maison d'Habitation

Différents Bâtimens d'exploitation

Et une pièce de Terre

Le tout situé

commune de St-Clement-les-Levées

L'ADJUDICATION aura lieu le Dimanche 16 Décembre 1894, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers-sur-Loire.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra : Qu'en vertu et en exécution d'un jugement rendu contradictoirement entre les par-

ties ci-après nommées par le Tribunal civil de première instance de Saumur, en date du dix novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, enregistré ;

Et aux requête, poursuites et diligences de :

1<sup>o</sup> M Louis Dufrou, cultivateur, et Madame Louise Collinet, son épouse, demeurant ensemble à l'Oussière, commune de Saint-Clément-les-Levées, M. Dufrou tant en son nom personnel que pour assister et autoriser ladite dame et son épouse ;

2<sup>o</sup> M. Louis Lhermiteau, cultivateur, demeurant commune de Longué ;

3<sup>o</sup> Mademoiselle Elise Lhermiteau, femme de chambre, demeurant à Richelieu ;

4<sup>o</sup> Mademoiselle Constance Lhermiteau, domestique, demeurant à Longué ;

Ayant les sus-nommés M<sup>e</sup> BARON pour avoué ;

En présence de M. Louis Lhermiteau père, cultivateur, demeurant aux Grandes-Pâtures, commune de Saint-Clément-les-Levées, pris tant en son nom personnel qu'au nom et comme tuteur légal de :

1<sup>o</sup> Eugène Lhermiteau, 2<sup>o</sup> Georges Lhermiteau, 3<sup>o</sup> Marie Lhermiteau, 4<sup>o</sup> Barnabé Lhermiteau, ses quatre enfants mineurs, issus de son mariage avec Madame Marie Dutertre, son épouse décédée.

Ayant le sus-nommé, es-qualité, M<sup>e</sup> LE RAY pour avoué ;

En présence encore ou lui dûment appelé de M. Clément Haubault, cultivateur, demeurant à l'Oussière, commune de Saint-Clément-les-Levées, pris au nom et comme subrogé-tuteur des mineurs Lhermiteau, sus-nommés, nommé à cette fonction suivant délibération du conseil de famille desdits mineurs, réuni sous la présidence de M. le Juge de paix du canton nord-ouest de Saumur, le seize janvier mil huit cent quatre-vingt-quatorze, ce accepté par lui ;

Il sera procédé à l'adjudication aux enchères publiques, à l'extinction des feux, aux jour, lieu et heures sus-indiqués, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers, commis à cet effet, des immeubles dont la désignation suit :

### DÉSIGNATION

LOT UNIQUE

Une maison d'habitation, différents bâtimens d'exploitation et vingt-trois ares soixante-neuf centiares de terre dans le tenant ; le tout, situé canton de Mollay, au lieu dit le Bourg-Jully, commune de Saint-Clément-les-Levées, est compris au cadastre sous le numéro 411, section A, et joint au levant Madame veuve Esnault, au midi le chemin du Bourg-Jully, au couchant Louis Charreau, et au nord héritiers Lebleu  
Sur la mise à prix de ..... 1,200 fr.

S'adresser, pour tous autres renseignements :

Soit à M<sup>e</sup> BARON, avoué à Saumur, poursuivant la vente ;

Soit à M<sup>e</sup> BEAUMONT, notaire aux Rosiers, rédacteur et depositaire du cahier des charges.

Fait et redigé par moi, avoué-licencié soussigné.

Saumur, le vingt novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze.

Signé : G. BARON.

Enregistré à Saumur, le 22 novembre mil huit cent quatre-vingt-quatorze, folio case . . . . . Recu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris.

Signé : DAUPHIN.

### AVIS

La Maison CHATAIN, 20, rue Saint-Nicolas, continue comme par le passé la vente des bois et charbons.

Les clients peuvent donc continuer à s'approvisionner à la maison; ils y trouveront toujours des marchandises de toutes sortes et de bonne qualité.

## CARTES DE VISITE DE L'Imprimerie Paul Godet SAUMUR — Place du Marché-Noir — SAUMUR

78	Fabien de Courcelles
32	GOISLARD-HARDOUIN
65	Mademoiselle Claire Boisanger
37	FREDERIC DAVIGNON
76	Alexandre Severeyna
49	M <sup>e</sup> & M <sup>me</sup> EMILE BLANDINIÈRE
58	Marcel Delhoue
34	MADAME LÉON DESTOURNELLES
33	Général E. Hotte

Gravure sur pierre, 3 fr. et 3 fr. 50. — Gravure sur cuivre, 4 francs ; avec Plaque fournie par le Client, 3 fr.

ENVELOPPES pour Cartes : 0,50 — 0,75 — 0,90

Choisir un numéro à gauche de la Carte et écrire très lisiblement les NOMS.

Modèles pris dans le Spécimen de l'Imprimerie qui en contient un grand choix 1 fr 50, 2 fr & 2 fr 50 suivant qualité de Carton.

## ÉPICERIE PARISIENNE

33, RUE D'ORLÉANS, au coin de la RUE DACIER

## IMBERT Fils

Comestibles de choix

Pâtés de foie gras truffés, marque Deschandeliers. . . . . depuis 1 75	Choucroute de Strasbourg 1/2 k. 20
Hafner, de Strasbourg, — 2 25	Saucissons de Lyon, Arles et Lorraine.
Louis Henry, id. — 3 25	Poitrine fumée, Jambon d'York.
Pâtés foie de canards. — 2 25	Salaade de museau de bœuf.
Saucissons de poulet et de foie gras	Caviar de Russie
FROMAGES : Camembert, Brie, Pont-Lévy, Port-Salut, Roquefort, Hollande, Chester, Gruyère, Comté et Emmenthal. Tous les vendredis, Nouilles fraîches Ferrari, Fromages suisses Ch. Gervais.	Anchois de Norvège

Commodité, Économie

## LESSIVE MAGIQUE FAIRE SA LESSIVE

Sans Savon, sans Lessiveuse et sans Feu.

Elle peut être employée à l'eau froide ou chaude, à volonté. Elle détruit les germes des maladies contagieuses. Elle adoucit les mains et les préserve des gerçures et des crevasses. Elle dispense de l'usage du savon et de tous produits chimiques.

Seul Dépôt : chez M. CHAUCHEAU ÉPICERIE NOUVELLE 38, rue d'Orléans, 1, rue Beaurepaire, SAUMUR.

## GRAND ENTREPOT DE SUCRE POUR VENDANGES GOBLET-MAHOUEAU

Rue Nationale et rue de l'Abreuvoir, 2, SAUMUR

## LA JEUNE MÈRE

JOURNAL ILLUSTRÉ. — 19<sup>e</sup> ANNÉE

6 francs par an. — Le numéro 60 centimes franco.

Bureaux : 1, rue de Provence, PARIS.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever les enfants, de leur conserver la santé et l'existence. Le journal LA JEUNE MÈRE, du Dr BROCHARD, donne ces indications. Il contient de précieux enseignements sur l'allaitement maternel, l'emploi du biberon, sur l'alimentation, la dentition, le sevrage, la vaccination, les soins de l'enfance et tout ce qui intéresse la santé de la mère. C'est une très utile publication, et le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

Saumur, imprimerie Paul Godet.

## SAISON HIVER 1894-95

# MAISON CREMIEUX

Tailleur, 27, rue d'Orléans, 27, Saumur

Seule Maison vraiment sérieuse pouvant bien faire pour 35 francs un COSTUME COMPLET drap Haute Nouveauté, livré en 24 heures.

## EXPOSITION ET GRANDE MISE EN VENTE

27, RUE D'ORLÉANS, SAUMUR

Vu par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant, Hôtel-de-Ville de Saumur

1894

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.